

AXE n° 1

*HISTOIRE
DE L'INDUSTRIE,
DE L'ENTREPRISE
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE
A L'ÉPOQUE MODERNE
ET CONTEMPORAINE*

Sylvie SCHWEITZER

Sylvie SCHWEITZER

*Professeur d'histoire contemporaine
à l'université Lumière Lyon 2*

Créé en 1987, cet axe regroupe une part importante des membres du Centre (cinq enseignants-chercheurs, deux chargés de recherche, un ingénieur d'études ; quatre post-doctorants, onze doctorants). Cet axe a donné lieu à deux ateliers : l'un en 1994-1996 (sous la direction d'Henri Morsel et Girolamo Ramunni) dont la reprise est envisagée à la rentrée 1998 ; l'autre en 1997-1998 avec un groupe de 12 doctorants, qui se poursuivra dans les années à venir (sous la direction de Sylvie Schweitzer).

Trois grands thèmes peuvent être dégagés : l'histoire des entreprises comme lieu de décision, de production et d'innovation ; l'histoire économique et

sociale des salariés en prenant en compte tous les niveaux de l'échelle hiérarchique ; la sauvegarde et l'inventaire des sources.

L'HISTOIRE DES ENTREPRISES

Elle s'est déroulée sous forme de recherches de longue haleine et sous forme de contrats. Henri Morsel, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3, a dirigé les tomes 2 et 3 de *l'Histoire de l'électricité* (publiés chez Fayard en 1995-96). Il a préparé, avec Dominique Barjot, le colloque tenu à la Villette en avril 1996, sur « Cinquante ans d'électricité en France (et en a publié les actes, en septembre 1996). Il vient de publier, avec le soutien du Crédit lyonnais, un volume Rhône-Alpes, terre d'industries (1889-1914), qui montre son intérêt constant pour l'industrie rhône-alpine, et prépare actuellement, toujours en collaboration avec D. Barjot, le prochain colloque de l'Association pour l'histoire de l'électricité en France : « Diriger les compagnies électriques, (1895-1945) » (février 1999), auquel plusieurs de ses anciens docteurs devraient participer.

Ces deux dernières années, en effet, ont été soutenues à Lyon 2, plusieurs thèses préparées sous la direction d'Henri Morsel, notamment celles de deux boursiers CIFRE (Convention industrielle de formation pour la recherche), Ludovic Cailluet : « Stratégies, structures d'organisation et pratiques de gestion de Péchiney. 1880-1971 » (soutenue le 30/11/1995, à paraître prochainement aux Presses universitaires de Grenoble) et Alexandre Giandou : « Histoire d'un partenaire régional de l'État : la Compagnie nationale du Rhône (1933-1974) », toutes deux honorées d'une mention « Très Honorable » avec félicitations.

La thèse de Ludovic Cailluet cherche à analyser dans la longue durée les formes et les réseaux de l'autorité dans la firme depuis sa constitution : quels sont les processus de décision ? quelle est l'évolution des groupes dirigeants (actionnariat, direction, encadrement) ? Comment la firme a-t-elle adopté des modèles de gestion, nationaux ou étrangers, après la première guerre mondiale, et quel fut notamment le rôle des consultants (White en 1946, Mc Kinsey en 1965) dans sa mutation ? L. Cailluet a pu préciser le modèle d'organisation de grande entreprise, calquée à la fois sur l'armée et sur l'administration, vérifier la complexité de la structuration d'une grande entreprise, définir une « culture de gestion », à partir d'une forte « capacité d'hybridation avec d'autres partenaires », lors des deux guerres mondiales, et d'une grande compétence financière dans le montage des projets.

La thèse d'Alexandre Giandou est une analyse de l'évolution de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) de sa création à 1974. Elle est centrée sur les thèmes suivants : financement ; relations que l'entreprise entretient avec son environnement (État, EDF, collectivités locales) ; harmonisation de son triple objectif ; évolution de la structure et de la communauté CNR. Cette thèse a ainsi de fortes composantes d'histoire économique, administrative et politique. L'auteur traite de la mise en place de la structure et de son évolution, étudie le programme d'aménagement présentée par la CNR et les motifs pour lesquels il est engagé avec retard, ainsi que les réalisations de la CNR au cours de cette période, notamment le barrage de Génissiat. Puis, il analyse son activité au cours des trois premiers plans (structure, financement, relations avec EDF), des soutiens à l'entreprise et d'une grande réalisation (Donzère-Mondragon), la

réorientation de l'activité de la CNR en faveur de l'aménagement du territoire.

Un troisième boursier CIFRE, Virginie Labrousse, achève sa thèse sur l'entreprise lyonnaise d'appareils ménagers électriques Calor depuis sa création en 1917 par un groupe d'industriels lyonnais de chauffage (soutenance prévue en 1999). Il s'agira là aussi d'analyser l'organisation de la firme (absorbée par SEB en 1973), sa croissance interne et externe (avec la multiplication des sites de production entre 1945 et 1977, ramenés aujourd'hui à quatre dans la région lyonnaise).

L'histoire des entreprises a par ailleurs été enrichie par la thèse de M. Vernus, dirigée par Yves Lequin, consacrée à la firme de soieries Bianchini-Férier, de sa création, en 1888, à 1973. Cas exceptionnel dans ce secteur, cette maison a constitué le cœur d'un groupe issu d'une stratégie d'intégration verticale, de l'ouvraison des fils à la commercialisation des tissus (de haute qualité). Les relations établies avec la haute couture permirent à la maison Bianchini-Férier de jouer un rôle pionnier grâce à la mise au point d'articles souples appelés à renouveler la production lyonnaise et surtout grâce à la collaboration artistique de Raoul Dufy (jusqu'en 1928). La crise des années trente ébranla le groupe, et la deuxième guerre mondiale retarda la réorganisation indispensable, alors que se posait le problème de la succession des deux fondateurs survivants. Un ensemble de mesures prises entre 1953-1958 assura la pérennité du groupe et jeta les bases d'un retour à la prospérité. Cependant la séparation des deux familles en 1967 (aux Bianchini les actifs immobiliers, et aux Férier les actifs industriels) affaiblit l'assise financière du groupe que la dépression postérieure à 1973 devait mettre à mal.

Enfin et dans le cadre d'un contrat de recherche signé en 1994, Anne-Marie Granet-Abisset a retracé l'origine et le développement d'une entreprise de transports de voyageurs (PME familiale fondée en 1929, devenue aujourd'hui société anonyme et membre d'un groupe) : « De la mémoire à l'histoire. Les Autocars Planche. Trois générations d'entrepreneurs à Villefranche-sur-Saône (1930-1997) » (dactylographié, 237 pages). Originaires de la Saône-et-Loire, les Planche s'installent comme minotiers dans l'Ain, puis à Villefranche en 1882 comme courtiers en grains et fourrages, puis comme minotiers. En 1924, les frères Planche acquièrent, associés à d'autres partenaires, la Société thermale de Challes-les-Eaux (près de Chambéry), et c'est d'abord pour transporter les curistes qu'Ernest Planche (qui dispose d'un permis de conduire depuis 1903), a l'idée de « transporter des voyageurs en les faisant payer ». Le service commence en janvier 1930, à l'aide de cinq autocars. La deuxième guerre mondiale marque doublement l'entreprise et la famille : d'une part, la totalité du matériel roulant est réquisitionné dès septembre 1939, d'autre part Ernest Planche est nommé maire de Villefranche en mars 1941. En septembre 1944, Ernest Planche est destitué, puis arrêté – et l'entreprise à nouveau réquisitionnée. Relâché au bout de deux mois (et bénéficiant bientôt d'un non-lieu), Ernest Planche relance son entreprise avec son fils Paul (l'arrêté de réquisition est définitivement levé en février 1948). La régularité du service sur la ligne Villefranche-Lyon assure l'essor de l'entreprise, qui fait du slogan « Vitesse, Sécurité, Confort » l'emblème de sa réussite. Elle organise très vite après la guerre des voyages touristiques. En 1970, l'entreprise se diversifie en créant une agence de voyages (OVP) et se situe alors à un bon niveau national.

sur le plan scientifique et technique...). C'est la recherche/développement, où multiples entrées peuvent aider l'historien à étudier cette activité essentielle de l'entreprise, comme la formation des ingénieurs, les laboratoires de recherche industriels, les liens entre recherche industrielle et recherche publique.

Au sujet de la formation, on peut étudier une école, une ville, comme c'est le cas de Grenoble (E. Robert), ou une filière. Il est important aussi de faire des comparaisons internationales, par filière, comme cela a été fait dans le cas de l'électricité. (*La naissance de l'ingénieur électricien. Origines et développement des formations nationales électrotechniques*, Paris, 1997).

La recherche au sein des entreprises et les liens entretenus avec le savoir élaboré dans des centres universitaires, ou établissements de recherche publics en général, constituent un élément essentiel de la dynamique innovatrice des entreprises. L'importance des laboratoires industriels n'a fait qu'augmenter depuis la fin du XIX^e siècle et il devient de plus en plus difficile de faire une distinction nette entre ce que doit être le rôle de la recherche publique et ce qui doit être du ressort de l'entreprise, comme le montre le cas des techniques de l'information. Dans ce domaine on voit des chercheurs d'entreprises privées entrer en compétition avec des chercheurs universitaires, sur le terrain de ces derniers, en les « obligeant » à reconnaître de nouvelles filières de recherche (E. Segal). Parfois c'est au niveau des techniques d'investigation que sont abolies les barrières entre recherche dite fondamentale et recherche de type industriel. Les méthodes de modélisation et de simulation numérique sont un exemple typique. L'entreprise est aussi le lieu où se confrontent plusieurs disciplines. Il y a au sein de l'entreprise une dynamique

presque opposée à celle universitaire. Le laboratoire industriel est un lieu où plusieurs disciplines intègrent leurs connaissances autour d'un projet commun, alors que la permanence des distinctions caractérise la recherche universitaire. La métaphore sert parfois de moyen de communication entre disciplines diverses et les ingénieurs font largement appel à ce moyen de communication (F. Tomasi).

Un dernier aspect de la recherche industrielle doit être pris en compte : l'étude des limites propres à toute filière technique. Le système technique contemporain pose ouvertement la question de la sécurité et de la sûreté des installations. L'informatique, comme le nucléaire, mais aussi les transports doivent prendre en compte explicitement le fait qu'elles ne peuvent pas être considérées comme sûres à 100 %. A l'origine il y a eu un changement de perception de l'objet technique. Ce qui a modifié la gestion des systèmes techniques (C. Foasso). Ce ne sont là que quelques aspects qui contribuent à mieux comprendre l'industrie non seulement sous son aspect économique mais aussi comme lieu où s'élabore en partie la culture scientifique et technique d'une époque.

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'INDUSTRIALISATION, DE SES INDUSTRIELS ET DE SES SALARIÉS

Elle se poursuit dans plusieurs directions. Il y a d'une part les aspects **prosopographiques** largement représentés par les travaux d'Hervé Joly, CR 2. Depuis sa thèse de doctorat, la recherche d'Hervé Joly sur les élites économiques s'est prolongée sur l'histoire sociale des

entrepreneurs français et allemands au XX^e siècle et l'histoire des relations entre élites économiques et régimes autoritaires en France et en Allemagne et transformation de ces élites après les transitions démocratiques. Il s'agit, d'une part, de la poursuite de l'étude du recrutement des élites économiques à l'échelle nationale dans les deux pays, et, d'autre part, à partir des sources nouvelles rendues accessibles par sa présence à Lyon, d'un travail sur le patronat de la région Rhône-Alpes.

Sur l'histoire sociale des élites économiques nationales, il s'agit ici de préciser les deux modèles contrastés de recrutements des dirigeants de la grande entreprise française et allemande. Le travail sur les élites économiques lyonnaises a notamment été prolongé pour une famille importante et jusqu'alors peu étudiée, faute d'archives familiales ou d'entreprises disponibles : les Gillet qui ont développé à partir de Lyon, du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1970, un empire industriel dont les activités s'étendaient de la teinturerie aux textiles artificiels et à la chimie. Ce travail est mené en parallèle avec celui qu'a commencé Cyril Grange (CNRS-Centre Roland Mousnier, Paris IV) sur une famille industrielle du Nord alliée aux Gillet, les Motte.

Un autre travail en cours concerne une personnalité lyonnaise, Auguste Isaac (1849-1938), industriel du textile, Président de la Chambre de commerce, Ministre du commerce et administrateur de nombreuses sociétés et œuvres : il s'agit du choix de larges extraits et de transcription du journal qu'il a rédigé entre 1906 et sa mort. Ce texte très riche, qui compte plusieurs milliers de pages manuscrites est encore largement inédit, seule une publication très partielle ayant été faite avec une préoccupation de mémoire familiale en 1951. En associa-

tion au sein du Centre Pierre Léon avec Bruno Dumons et François Robert, une édition commentée doit être réalisée. Elle constituera une source très utile à de nombreux historiens en offrant une présentation détaillée de l'activité et des idées d'un grand notable qui appartient à de multiples réseaux, à la fois locaux et nationaux, du monde des affaires, de la politique et du catholicisme.

Le dictionnaire des patrons du Second Empire en cours (dirigé par Serge Chassagne (en collaboration avec Pierre Cayez, professeur émérite à l'Université de Grenoble 2 et avec Mireille Meyer, IE1 au Centre Pierre Léon) élargit la réflexion sur les entrepreneurs et les cadres, qu'il s'agisse de leurs origines et formations variées, comme de leurs charges diverses : la région lyonnaise, haut lieu d'industrialisation, offre ainsi un champ de recherche important pour les petites et moyennes entreprises, encore mal connues. La constitution de son tissu au cours des deux derniers siècles est de toute évidence un des axes collectifs à privilégier dans les années à venir.

Ces **prosopographies** sont en cours d'élargissement avec un contrat de l'Agence Rhône-Alpes pour les Sciences sociales et humaines (ARASH). C'est un projet de recherche sur « Le contrôle économique des grands établissements régionaux au XX^e siècle », projet accepté en octobre 1997, dont l'initiative et le pilotage reviennent à Hervé Joly, CR2, avec le soutien des enseignants-chercheurs. Ce projet va permettre de réaliser un travail quantitatif et qualitatif sur le tissu économique régional. A partir des listes nominatives des établissements industriels et commerciaux de plus de 100 salariés reconstituées pour l'entre-deux-guerres par François Robert et des fichiers informatiques fournis par l'INSEE depuis les années soixante, il s'agit d'étu-

dier systématiquement l'évolution des caractéristiques des centres de pouvoir (directions et dirigeants des entreprises) contrôlant les principaux centres d'activité économiques régionaux. Une base de données, constituée par l'exploitation du registre du commerce, de l'ensemble des administrateurs des sociétés détenant des grands établissements dans la région permettra, dans le rapport final, de nombreux traitements statistiques sur leurs caractéristiques en termes d'origines géographique, sociale et professionnelle. Le contrat obtenu dans les cadre de l'ARASH permet ainsi de faire une sociologie des décideurs et financeurs repérables à partir d'un recensement des actionnaires des divers établissements, des membres des conseils d'administration. Une base de données biographiques est constituée à partir de diverses sources comme les responsabilités dans les diverses institutions, les annuaires mondains, les dossiers de légion d'honneur, les rubriques nécrologiques... Il faudrait voir les secteurs particulièrement impliqués, la répartition entre activités anciennes et nouvelles. A quel moment se traduit par exemple la montée en puissance des « mécaniciens » par rapport à la prédominance traditionnelle des négociants et des fabricants de textile ? La position, éventuellement croisée, de certains notables dans le pôle laïc/religieux devra également être étudiée : pourquoi, par exemple, une famille comme les Gillet, connue pour ses engagements en faveur des œuvres catholiques, n'est-elle, semble-t-il, associée qu'à la seule École de chimie, issue de l'université publique ? Une forme de mise à disposition publique de la base de données des établissements et des administrateurs devra être envisagée. Jean Lorcin, dans le cadre de ce projet ARASH, analyse les aspects économiques

et sociaux de la fermeture des houillères du Bassin de la Loire.

Un second thème concerne **l'histoire des relations entre élites économiques et régimes autoritaires en France et en Allemagne** et la transformation de ces élites après les transitions démocratiques, grâce notamment à un financement du programme international du CNRS qui a permis, avec l'accueil de la Mission historique française et de l'Institut Max-Planck de Göttingen, un séjour de recherche en Allemagne au printemps 1995, le travail prosopographique mené dans la thèse pour 15 groupes industriels ouest-allemands a été étendu à une quarantaine d'entreprises, soit un élargissement à la fois sectoriel et géographique, en intégrant des sociétés qui étaient implantées avant 1945 à titre principal dans les territoires orientaux de l'Allemagne. Par ailleurs, en 1996, dans le cadre d'un contrat de recherche avec le ministère de l'Industrie sur « Les stratégies industrielles du Gouvernement et des entreprises allemandes en Europe de l'Est après 1989 », sous la responsabilité du sociologue François Bafoil (CERAT-Grenoble), une mise en perspective historique a été faite en comparant ces stratégies actuelles à celles mises en œuvre par les entreprises allemandes avant 1945 en Europe centrale. Ce travail a permis de relativiser l'importance de cette région pour les grandes entreprises allemandes dans l'entre-deux-guerres et donc l'intérêt qu'elles pouvaient avoir à y soutenir une politique impérialiste : leurs marchés en Europe occidentale, mais aussi aux États-Unis et en Asie, avaient déjà à l'époque une importance économique plus grande.

Les recherches d'Hervé Joly sur les transformations de l'industrie allemande après 1945 devraient trouver une expression nouvelle sous la forme d'une association comme conseiller historique, aux

côtés d'un collègue de l'université Humboldt de Berlin, Rainer Karlsch, d'un projet de film documentaire qui serait produit par une société de télévision allemande, la Mitteldeutsche Rundfunk à Leipzig. Il s'agit de comparer les conditions du contrôle de l'industrie chimique par deux puissances alliées, à partir de l'exemple de deux grandes usines issues du conglomérat IG Farben, celle de Leuna en zone soviétique et celle de Ludwigshafen en zone française.

L'exploitation commencée des archives de l'épuration économique en France (non seulement de la commission nationale interprofessionnelle d'épuration, mais également, à Lyon, du comité régional Rhône-Alpes) a permis de réaliser des travaux comparatifs insistant sur son impact limité sur le recrutement des élites économiques françaises après la Libération par rapport au cas allemand. L'impact limité de cette épuration économique, entendue dans son sens judiciaire étroit, a incité à aborder la question du renouvellement des élites économiques dans une perspective plus large, celle des transformations globales de l'économie française de l'après-guerre. L'étude de l'épuration a incité à s'intéresser plus directement à l'activité des industriels français sous Vichy. Une base de données de l'ensemble des membres des comités d'organisation relevant du secrétariat d'État au Commerce et à l'industrie, constituée à partir d'un dépouillement systématique du *Journal officiel de l'État français*, va permettre une analyse prosopographique de leur recrutement qui sera présentée au colloque organisé par Jean-Claude Dumas et Olivier Dard à l'université de Besançon en mars 1999 sur les entreprises françaises sous l'Occupation.

Les travaux d'Hervé JOLY sur les élites économiques françaises et allemandes se poursuivront d'abord dans

une perspective d'histoire sociale du recrutement des élites dirigeantes des grandes entreprises, avec différentes études prosopographiques, telles que celles prévues pour des communications à des colloques en 1999 (membres des comités d'organisation de Vichy et ingénieurs du corps des Ponts dans l'industrie électrique), qui, à terme, devraient déboucher sur un ouvrage de synthèse, en particulier pour le cas français. Ensuite, dans une perspective d'histoire du comportement des élites économiques dans les régimes autoritaires (sous le nazisme en Allemagne et sous Vichy en France) et du jugement porté sur ce comportement (épurations et transformations ultérieures), différents travaux sont en cours sur les activités de collaboration des industriels, en particulier dans le secteur de la chimie : sur la contribution des industriels allemands à l'extermination des juifs d'Europe, avec la production de Zyklon B, un livre est en projet, en association avec Florent Brayard (Centre Marc Bloch, Berlin) ; sur la collaboration de l'industrie chimique française avec son homologue allemande sous l'Occupation, notamment à travers l'étude de la mise en place particulièrement importante dans ce secteur de sociétés-mixtes (telle que celle concernant la commercialisation du Zyklon B impliquant l'entreprise française Ugine, qui avait soulevé un débat dans les médias en 1997) ; sur le contrôle de l'industrie chimique allemande par les autorités françaises dans la zone d'occupation après 1945, avec le cas de la gigantesque usine d'IG-Farben à Ludwigshafen, en tant que conseiller historique dans le cadre d'un film documentaire réalisé par Rainer Karlsch (Université Humboldt de Berlin), et éventuellement d'un livre écrit avec le même.

L'originalité de ces travaux devrait reposer, d'une part, sur l'exploitation croisée des archives françaises et allemandes et, d'autre part, sur le souci de resituer la période de la guerre dans une perspective chronologique plus large de relations économiques prolongées entre les entreprises des deux pays.

Les travaux et recherches de Sylvie Schweitzer et de son groupe de doctorants privilégient **les aspects d'histoire sociale**, en insistant sur **la constitution des nouveaux groupes techniques et sociaux** au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi, l'histoire de l'industrialisation et de ses avancées et reculs doit prendre en compte les qualifications diverses des individus qui composent la société, des directeurs aux manœuvres ; ce sont eux qui ont fait l'objet de sa note de synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches (« Les Hiérarchies dans les usines de la deuxième industrialisation »), présentée devant l'Université Paris IV en janvier 1994. Y ont été prises en compte non seulement la complexité des hiérarchies des usines, leurs mutations au cours des étapes de l'industrialisation, mais aussi leurs liens avec la construction des hiérarchies sociales renouvelées de la société industrialisée, celles qui, dans la définition du statut social – par exemple celui de « cadre » – prennent désormais en compte le statut au travail. Pour les grandes entreprises, la réflexion s'est par ailleurs tournée vers leurs « politiques sociales », avec l'organisation puis la publication d'une table-ronde à Montréal, « Logiques d'entrepreneurs et politiques sociales aux XIX^e et XX^e siècles » (1993) où l'on a émis de nouvelles hypothèses sur les politiques sociales des entreprises et des entrepreneurs, généralement classées sous le terme trop globalisant de « paternalisme », quelquefois analysées en dissociant « patronage », « paternalisme », « néo-paternalisme » et

« familialisme ». Grâce à une comparaison internationale, on a pu là renouveler les analyses sur les politiques sociales, en soulignant en particulier la nécessité de considérer ces pratiques comme antécédentes à l'État Providence, ce qui renouvelle nettement les perspectives sur les comportements patronaux, mais aussi celles sur la main-d'œuvre, de toutes les qualifications.

Lyon forme ainsi la majeure partie de ses cadres, dans **des écoles, des instituts, des universités** eux aussi peu connus. Sont ici concernées les activités industrielles, mais aussi des fonctions en forte croissance à la fin du XIX^e siècle, comme le commerce, la gestion et l'administration des affaires : École centrale Lyonnaise, École supérieure de commerce, École de chimie Industrielle de Lyon au sein du laboratoire de la chaire de chimie de l'université, Institut de chimie industrielle au sein de la faculté catholique... Il faudra s'attacher aux décideurs que ces formations mobilisent ou convoquent (la Ville, les instances consulaires, les Chambres syndicales patronales, plus tard l'État), aux formations développées, aux diplômes délivrés, et aux carrières de leurs anciens élèves. À partir de la fin du XIX^e siècle, on assiste au renouvellement complet des formations. Les divers lieux de formation de la main-d'œuvre sont très nombreux, surtout si l'on prend en compte les formations données par les Ministères du Commerce et de l'Industrie (R. Cayla). Si Lyon abrite le célèbre établissement dit de la Martinière depuis les années 1830 (F. Audet), d'autres réseaux de formation sont aussi à l'œuvre. Ils sont mal connus, qu'il s'agisse de la « formation continue » comme la SEPR (Société d'enseignement professionnel du Rhône), qui regroupe jusqu'à 10.000 inscrits par an ; fondée en 1864, financée par l'État, le conseil général, les conseils municipaux, la Chambre

de Commerce, elle dispense des cours complémentaires, qui ont lieu le soir ou le dimanche (J. Claire-Populus). Les centres d'apprentissage sont multiples et souvent anciens, comme celui des Métiers de la Soie, de l'Union des syndicats de la Teinture, de l'Impression et de l'Apprêt, les Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Après la seconde guerre mondiale, la métallurgie a ainsi ses écoles publiques (comme l'École des Métiers de l'Industrie métallurgique, créée à l'initiative de la Chambre syndicale des industries métallurgiques), ses écoles privées catholiques (les Ateliers de l'abbé Boisard ou les Ateliers de l'abbé Neyret), les écoles créées à l'initiative de la Chambre syndicale des industries métallurgiques (le Centre d'Enseignement technique) et des centres d'usines (Berliet, Fives-Lille, les Câbles de Lyon, Gendron, la SOMUA, la SNCF à Oullins). La formation est bien un des soucis premiers des industriels, qui déplorent les carences de l'État et mettent en place leurs propres institutions. Enfin on se préoccupe tôt de la formation des filles, dans des écoles mixtes ou non.

Pour les diplômés de ces écoles, il faudrait se demander quelles sont les mobilités sociales repérables dans une grande ville marquée notamment par l'importance des ressources du catholicisme social. Les carrières des élèves seraient examinées en référence au bassin d'emploi lyonnais, en étudiant leurs répartitions et leurs places dans les différents secteurs. Pour les écoles supérieures, les effectifs sont longtemps suffisamment faibles pour qu'on puisse envisager une étude de l'ensemble de la population des anciens élèves. Ces histoires de vie permettront de reconstituer plus précisément les carrières des anciens élèves, avec des informations sur l'évolution de leurs responsabilités et de leurs rémunérations.

L'idée est bien sûr aussi de tester **l'hypothèse de la mobilité sociale** permise par ces croisements et superpositions des formations techniques. Cet inventaire pourrait être comparé au recrutement du personnel qualifié, de l'encadrement en particulier, de certaines entreprises locales pour lesquelles on dispose de données précises à différentes périodes. Dans quelle mesure les patrons lyonnais utilisent-ils les établissements qu'ils ont contribué à créer et à financer ? Les formations locales trouvent-elles une limite pour les niveaux de direction les plus élevés, comme semble le suggérer le recours à des diplômés formés dans de grandes écoles parisiennes ?

Il s'agit ici aussi encore de croiser des parcours d'individus identifiés nominativement et non plus seulement des masses de données volumineuses mais anonymes sur un groupe social. La base de données constituée par l'équipe qui travaille sur le contrat ARASH sera complétée et croisée avec celle de l'équipe de doctorants de Sylvie Schweitzer, en particulier celle qui concerne l'ensemble des élèves de l'École de la Martinière aux XIX^e et XX^e siècles, école qui fournit bien des petits et moyens entrepreneurs : ses élèves sont suivis de leur formation à leur mort, grâce aux annuaires. Il en va de même pour les données sur les patrons du Second Empire, les décorés de la Légion d'honneur et, bien sûr, des élites étudiées par l'équipe de Jean-Luc Mayaud.

La prise en compte de ces stratégies conduit aussi à voir **l'entreprise** non pas seulement comme lieu économique et technique, mais aussi **comme lieu social** où s'élaborent des vies de travail aux logiques complexes et pas uniquement inscrites dans une dualité patronat/classe ouvrière. Aux questions sur la politique du personnel, les poli-

tiques sociales ou la rationalisation du travail s'ajoutent donc celles sur les stratégies professionnelles des salariés, en particulier des femmes. Dans ce cadre des études sur le marché du travail et ses « genres », S. Schweitzer est aussi, depuis 1994, membre du comité de direction du MAGE, jeune GDR (groupe de recherche) CNRS dirigé par Margaret Maruani, dont la première table ronde s'est tenue en mars 1995.

Les élargissements successifs de la thématique « histoire de l'industrie, de l'entreprise et de la main-d'œuvre » en « lieux et acteurs de l'industrialisation » posent dans une série de questions. **La délimitation, la formation et l'évolution des groupes sociaux** est une des questions que l'on posera : si le début du XIX^e siècle reste globalement celui des notables, commence pourtant à s'y élaborer une nouvelle société fondée sur les chances données aux talents, au mérite. Par ailleurs, le travail salarié s'effectue dans des unités qui ont nom usine, commerce, bureau, bref, l'entreprise prise dans un sens sémantique large, tant privée que d'État.

Les lieux de l'industrialisation sont aussi bien des lieux géographiques, c'est-à-dire le bassin des entreprises et de l'emploi, que les lieux de travail, atelier comme bureau et magasin. Néanmoins, ces lieux ne peuvent être seulement identifiés comme ceux de l'entreprise privée, il faut leur adjoindre aussi bien les entreprises industrielles nationalisées, que les bureaux (et ateliers) de la fonction publique. Enfin, ces lieux doivent aussi comprendre l'atelier et la boutique, sans doute d'ailleurs en les dissociant de manière plus ferme que l'historiographie ne l'a fait jusqu'à présent ; en effet, si l'on s'attache aux qualifications qui font les métiers, l'artisanat est qualifié, quand la boutique ne l'est guère, l'artisanat est en décadence progressive avec l'indus-

trialisation, quand la boutique est en expansion ; le premier est longtemps un lieu pour les hommes, quand la seconde compte un grand nombre de femmes. Enfin, les projets de recherche comportent aussi l'identification des lieux de travail à domicile, en y cherchant les « PME en chambre », ce *domestic system* maintenu par l'industrie comme par le commerce, à la ville comme à la campagne, et qui signe la pluriactivité des individus comme des groupes. Bien évidemment, les grands magasins font aussi partie de ces lieux de travail, comme le « tertiaire » en général, ou encore les grands domaines qui radicalisent leurs logiques par l'industrialisation rurale (tuilerie, métallurgie).

Pour les acteurs de l'industrialisation on prendra en compte **l'État, cet acteur** aux multiples facettes : employeur, mais aussi législateur, arbitre et partenaire des collectivités locales et des autorités consulaires (notamment comme formateur). Au cours du XIX^e siècle, sa place est sans cesse grandissante, ne serait-ce que par les trains de lois qui concernent le travail et sa protection, par exemple, très liée à la mécanisation des productions industrielles, quand le libéralisme remet en cause les notions de bienfaisance et de prévoyance, commençant d'ailleurs, aussi, à isoler l'idée de chômage. La seconde moitié du XIX^e siècle voit donc se définir de plus en plus précisément la notion d'emploi, et éventuellement de son absence (« le chômeur », mais aussi « le retraité »). La recherche sur les lois de protection des salariés montre aussi la diversité des systèmes, les niches de différents secteurs d'activité et force à l'identification des différents statuts au travail (employés des chemins de fer, des grands magasins, ouvriers des mines...) (J.M. Mounier). Ces études sont aussi d'histoire des entreprises puisque les

compagnies et caisses d'assurances, par exemple, participent de cette protection sociale (on croise ici le champ du mutualisme de l'axe histoire de la santé). Mais aussi l'histoire des fonctionnaires, avec la mise en place du corps des inspecteurs du travail et de tous les services développés autour d'eux.

La tutelle de l'État s'impose donc, y compris dans les définitions des métiers et de leurs hiérarchies, par exemple par les conventions collectives du XX^e siècle (C. Gervais). Ainsi, l'histoire de l'industrialisation, de ses avancées et de ses reculs doit prendre en compte les qualifications diverses des individus, la complexité sans cesse croissante des hiérarchies fonctionnelles sur les lieux de travail. La nouvelle société met en place le pouvoir du savoir, ces hiérarchies techniques, qui s'imposent face aux hiérarchies traditionnelles. L'extension de la grande entreprise a déployé le pouvoir des ingénieurs et multiplié les services dont la responsabilité est confiée à des directeurs, l'anonymisation du capital a fait diminuer le nombre des grands « patrons » au sens traditionnel du terme, remplacés par les « managers ». Pour l'hypothèse de travail qui prend en compte la vie de l'entreprise au quotidien, s'il faut poser la question de la détention du capital (et de son éventuel héritage), il faut aussi mettre en lumière l'occupation des postes et responsabilités. La frontière est alors souple entre le patron et ses directeurs, dans leurs carrières et leurs savoirs, dans leurs travaux comme dans leurs capacités. Le fossé est par contre immense entre le « grand » patron et le « petit », tout ce tissu des « PME », dont on sait encore si mal ce qu'il est. Il y a là, bien sûr, toutes les stratégies de diversification, mais aussi toute la constitution des tissus industriels, des emplois qu'ils proposent, des entrepreneurs qu'ils révèlent, dont les périodes d'accélération

industrielle comme les guerres offrent l'exemple.

Ainsi le tissu industriel est tramé de mille types de destins, avec des types de travaux, de fonctions occupées au cours d'une vie, qui ne sont pas forcément linéaires, au sens d'une ascension vers l'autonomie que donneraient la détention du capital et la possession d'une entreprise. **Ces carrières, ces parcours** et probablement ces allers et retours entre un statut et un autre, entre une charge et une autre (patron ou simple directeur) sont encore peu connus. On pourra les lire comme ceux des revers – pourquoi échoue-t-on dans le métier de patron ? – et aussi ceux des refus : pourquoi se contente-t-on d'une direction de service ? Prises dans leur acception large, ces qualifications définissent aussi les statuts et fonctions de l'encadrement des entreprises, des « grands » et des « petits » chefs. Pour les premiers, les rôles et travaux des ingénieurs doivent continuer d'être au centre de réflexions qui s'attachent aux origines sociales, aux formations initiales et continues, aux métiers, aux carrières, aux entreprises successives de rattachement, y compris celles qu'on crée ou dont on hérite.

Ces hiérarchies techniques alimentent les nouvelles hiérarchies sociales : apparaît là non seulement la professionnalisation des sociétés des XIX et XX^e siècles, mais aussi son corollaire, l'élaboration des classes moyennes. Les définitions du statut social – par exemple celui de « cadre » – prennent désormais en compte le statut au travail. Les ouvriers et ouvrières sont les mieux connus pour l'instant, surtout dans leurs regroupements de « métiers » ; ces derniers ne disent cependant pas les places et les statuts à l'atelier, à l'usine, et par exemple dans les grilles de classifications définies par les conventions collectives, dont on connaît mal les évolutions (1919,

1936, 1938, 1945...). Après 1945, les conventions Parodi perfectionneront le processus de reconnaissance des employés en établissant, dans les entreprises, des collèges électoraux séparés entre les ouvriers d'une part, les employés, techniciens et agents de maîtrise (les ETAM) d'autre part, et enfin les « cadres », qui comprennent les ingénieurs : à ce moment là, la dénomination « employé » se fixe, mais il s'agit encore d'un registre particulier, celui des collèges électoraux pour la représentation des salariés dans l'entreprise. Enfin, dernier élément de l'identification de ces « employés », une des matrices majeures de la société contemporaine : ce sont eux qui pour une bonne partie peuplent ces classes moyennes, ces groupes sociaux intermédiaires que l'on ne cesse, paradoxalement, d'élargir pour mieux les définir.

Métiers, classifications, statuts, branches d'activité : les recherches en cours en soulignent à la fois la diversité – même pour des métiers que l'on croit très « durcis », comme les instituteurs de la fonction publique (V. Alligier) — et aussi la précarité, dès le XIX^e siècle pour la main-d'œuvre usinière ou pour la boutique, mais aussi pour des métiers supposés bien plus stables, comme les employés des grands magasins ; on les pense spontanément éloignés d'une classe ouvrière exploitée et révoltée et on les suppose élaborant de laborieux mais sûrs processus de distinction sociale. Et pourtant, que de diversité parmi ces employés, d'ailleurs majoritairement employées... Des différences temporelles d'abord. L'après première guerre mondiale distord soudainement l'idéal-type habité en particulier par la stabilité dudit employé : voilà que de vingt-deux ans en moyenne de fidélité à l'entreprise on passe à vingt mois, avec un recrutement plus populaire et bien

féminin. Les caractéristiques deviennent celles des ouvriers, avec cette déstabilisation et cette flexibilité du recrutement, une ouverture aux professions autres que celles de la boutique, des allers et venues entre le magasin et l'usine (A.S. Beau). Cela montre de très fortes similitudes entre l'ouvrier et l'employé et plaide pour une diversité et un affinement des regards sur cette CSP des « employés », en en considérant les lieux de travail et les activités, dans les lieux de commerce comme de production industrielle.

Les travaux de l'usine restent aussi au cœur des préoccupations, travaux techniques, identification des produits et de leur élaboration avec les mutations des techniques de travail. Les recherches en cours sont principalement axées sur les secteurs neufs de la seconde industrialisation, l'électricité, mais aussi la mécanique et l'automobile, la chimie et les textiles artificiels. On prend en une même main à la fois les entrepreneurs et leurs réseaux familiaux et financiers, leurs comportements « paternalistes », les usines, le bâti, les machines, mais aussi les procédés de fabrication, et l'ensemble de la main-d'œuvre, en particulier avec les fichiers et les carrières du personnel. Ouvriers et ouvrières de la soie artificielle (souvent femmes et étrangers), de l'automobile et de la mécanique, mais aussi des Tabacs (L. Gautier). Ces études mettent en lumière la place de l'usine dans le tissu économique mais aussi ses rapports avec l'État et la construction des hiérarchies sociales.

La prise en compte des stratégies des salariés conduit ainsi à considérer l'entreprise non pas seulement comme lieu économique et technique, mais aussi comme lieu social où s'élaborent des vies de travail aux logiques complexes et sûrement pas uniquement inscrites dans une dualité patronat/classe ouvrière. Aux

questions sur la politique du personnel, les politiques sociales ou la rationalisation du travail s'ajoutent donc celles sur les stratégies professionnelles des salariés. Les récentes recherches sur les métiers et parcours de femmes peuvent d'ailleurs servir de fil conducteur pour un examen des emplois, des métiers, des flexibilités. On ne reviendra pas sur la grande question du statut social des femmes, sur l'immense fossé qui sépare leur poids économique et leurs droits civils et civiques, sur les distorsions bien connues entre le droit et les faits et encore sur l'écart entre les discours – ce système de représentations – et les faits ; mais il faut bien noter que le travail des femmes est longtemps resté invisible aux chercheurs et chercheuses. Question de genre, évidemment. Question aussi de qualification, ou plus exactement de non qualification des femmes, conséquence de leur manque de formation, et qui a probablement participé à leur mise au ban, leur réservant de fait le sort des OS et manœuvres, dont la nouveauté et l'absence de qualité a provisoirement signé la marginalisation. Une base de données a été constituée en 1998 par le groupe des doctorants pour regrouper les données récoltées sur ces thématiques : « populations actives, métiers, trajectoires ». L'ambition est de croiser les fiches individuelles de 1850 à 1970, afin d'élaborer des corpus de métiers et des cohortes d'individus.

Enfin, l'histoire des industries doit aussi se conduire par l'étude des quartiers de villes comme Lyon, Villeurbanne et de leurs banlieues, en particulier en mettant en relief les logiques croisées des mairies, des entrepreneurs, des salariés, des habitants pour l'élaboration des lieux de travail, l'installation des entreprises... Là, les archives des entreprises sont précieuses, mais aussi toutes celles qui permettent de retracer la conquête

des bassins de production par l'état-civil, les recensements, le cadastre ou les enquêtes de commodo/incommodo. Cette thématique croise évidemment l'axe de recherche sur les populations urbaines.

Entreprises grandes, petites et moyennes, qualifications et formations, place de la main-d'œuvre féminine, rôle de l'État Providence, élaboration des classes moyenne et professionnalisation de la société : ces recherches sur l'industrialisation sont des questions qui seront soulevées dans des perspectives internationales, soit par des recherches comparatives en cours sur les patronats ou sur les formations, soit par des tables-rondes comme celle qui avait été organisée sur *Entre mobilités et sédimentations : entrepreneurs et salariés face au marché du travail, une comparaison franco-allemande/Mobilität, Stabilität, Flexibilität, Arbeitsmarktstrategien von Unternehmen und Beschäftigten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20. Jahrhundert.*

L'OPÉRATION DE REPÉRAGE, D'INVENTAIRE ET DE SAUVEGARDE DES ARCHIVES D'ENTREPRISES

Menée sur la région par François Robert depuis 1991, elle se poursuit. La logique de sauvetage reste opérationnelle sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, en accord avec les Archives départementales du Rhône et de la Loire, avec la coopération des conservateurs, tant pour le stockage que pour les autorisations de consultation ; on peut également souligner l'accélération des classements des archives contemporaines dans le Rhône. Après le transfert aux A.D. du Rhône et le classement du fonds du « Grand Bazar de Lyo » (grâce à l'inter-

1 - Ce fonds doit par ailleurs faire l'objet d'un inventaire imprimé préparé par F. Robert

vention d'Anne-Sophie Beau), deux autres fonds (Paris-Rhône et Entreprise de vêtements de travail Laffont) vont l'être, permettant ainsi de nouveaux travaux. La place ainsi libérée à la MRASH rend possible la prospection et la collecte de nouvelles archives privées.

L'enquête nationale du Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) sur les « sites industriels potentiellement pollués », réalisée pour la partie archivistique par le Centre Pierre Léon à l'aide de vacataires (sous la direction de Serge Chassagne) pour sept des huit départements de la région Rhône-Alpes (la Loire étant confiée à une équipe du CRESAL de Saint-Étienne), touche à sa fin. Une plaquette destinée au grand public vient d'en être publiée (juin 1998), qui en résume les grands traits. Mais le Centre Pierre Léon reste propriétaire des résultats par départements et par communes (transformés en banque de données, consultable au Centre).

Après la publication de deux Guides documentaires (Archives publiques en 1993 ; archives privées en 1994), F. Robert a préparé un *Rétrospective statistique : population et entreprises en Rhône-Alpes, 1840-1939*, en deux volumes, qui devraient paraître aux éditions de l'INSEE en 1999. On y trouvera les statistiques déjà publiées par la Statistique générale de la France sur la population active par profession et sur les établissements classés par département de 1856 à 1936 ; les résultats des enquêtes industrielles du XIX^e siècle (1840-45 et 1861-65) ; les statistiques du ministère de la Justice sur la création et les disparitions d'entreprises de 1840 à 1939 ; enfin la liste nominative des établissements de plus de 100 salariés de 1926 à 1945.

Parallèlement, F. Robert a entrepris la construction d'une **base de données** pour les établissements (ou les entre-

prises) industriels ou commerciaux les plus importants de la région entre 1926 et la fin des années 1940. Aux 700 établissements déjà contenus dans la Statistique générale de la France (qui ne comprennent cependant pas le département du Rhône, reconstituées à partir d'autres sources), il a ajouté : les dossiers de 2 100 entreprises de plus de 50 salariés, recensées dans les archives (Archives départementales du Rhône) de la délégation régionale du secrétariat d'État à la production industrielle (1942-63)¹ – qui indiquent la raison sociale, l'adresse, le statut juridique, le secteur d'activité et les effectifs employés. Ce travail paraîtra en 1999 dans une collection des Archives départementales du Rhône ; les fiches d'établissements de l'Office de répartition des produits industriels (OCRPI), aux Archives nationales : qui comprennent, outre les renseignements ci-dessus, des informations sur le chiffre d'affaires et l'évolution du capital. Ici encore, seuls les établissements de plus de 50 salariés ont fait l'objet d'une saisie.

L'élaboration et la construction de séries quantitatives sur les entreprises de la région Rhône-Alpes seront poursuivies avec des supports nouveaux, de type CD-Roms, permettant une récupération aisée des données. Ces outils devraient déboucher sur la mise en place de bases de données informatisées sur les établissements rhônalpins, facilement accessibles à la communauté scientifique, qu'il s'agisse des banques de données sur les établissements insalubres, des entreprises fichées par la Délégation régionale de la production industrielle ou de la base élaborée dans le cadre du contrat ARASH. Toujours dans le souci de comprendre comment l'entreprise a été perçue et recensée, ses recherches porteront sur les recensements industriels opérés par l'État aux XX^e-XX^e siècles.

Les bases de données constituées dans le cadre du programme ARASH serviront à réaliser de nombreux traitements sur l'évolution du pouvoir économique régional. Les entreprises pourront d'abord, dans une perspective diachronique, être définies, à partir de l'implantation de leurs sièges sociaux et l'origine de leurs administrateurs, selon le caractère interne (entreprise locale ou régionale indépendante) ou externe (groupe national voire étranger) de leur contrôle. A la géographie des implantations industrielles seront associés différents pôles de pouvoir économique, plus ou moins importants (chefs-lieux des départements, Lyon ou Paris en particulier). Les entreprises seront également caractérisées selon la nature capitaliste du contrôle : personnel (fondateur), familial (héritiers du ou des fondateurs), industriel (filiale d'un groupe ou association de plusieurs entreprises), ou financier (banques ou investisseurs divers). L'étude portera particulièrement sur les acteurs d'un contrôle externe, c'est-à-dire sur les administrateurs dont l'activité ne se limite pas à une seule entreprise, qui seront repérés par leur présence multiple dans la base (cumulards administrateur de deux sociétés au moins). Les renseignements d'état civil fournis par le registre du commerce permettront un traitement de type prosopographique plus fin sur cette population restreinte (estimée à quelques centaines de personnes au maximum). A partir de données sur support informatiques fournies par la Chambre de commerce de Lyon et par l'INSEE, une comparaison sera également menée avec la situation actuelle.

Au-delà du travail mené dans le cadre de ce contrat biennal, les bases de données constituées pourront se prolonger sous la forme de diverses déclinaisons géographiques (entreprises d'un bassin d'emploi, administrateurs d'une

origine donnée) ou sectorielles (entreprises de la soierie, de la confection, de la papeterie, etc.), sous la forme de mémoires de maîtrises, voire de thèses qui échapperont ainsi à l'isolement monographique. Un autre élargissement souhaitable serait à envisager, en collaboration avec d'autres centres de recherches, à l'échelle nationale, pour réaliser une véritable géographie historique des implantations et du pouvoir économiques de la France.

MEMBRES DU SÉMINAIRE

Enseignants et chercheurs

- Claude-Isabelle BRELOT, professeur à l'université Lumière-Lyon 2
 Serge CHASSAGNE, professeur à l'université Lumière-Lyon 2
 Marie CHESSEL, chargée de recherche au CNRS
 Bruno DUMONS, chargé de recherche au CNRS
 Anne-Marie GRANET-ABISSET, maître de conférences à l'université Grenoble 2
 Hervé JOLY, chargé de recherche au CNRS
 Yves LEQUIN, professeur à l'université Lumière-Lyon 2
 Jean LORCIN, professeur émérite à l'université Lumière-Lyon 2
 Jean-Luc MAYAUD, professeur à l'université Lumière-Lyon 2
 Henri MORSEL, professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3
 Jérôme RAMUNNI, professeur à l'université Lumière-Lyon 2
 Brigitte REYNAUD-CARRIER, maître de conférences à l'Université de Saint-Étienne
 François ROBERT, ingénieur au CNRS
 Sylvie SCHWEITZER, professeur à l'université Lumière-Lyon 2

Pierre VERNUS, maître de conférences à l'université Lumière-Lyon 2

Post-doctorants

Bernadette ANGLERAUD-DINTEN, thèse soutenue sur « Les boulangers lyonnais au XIX^e siècle »

Alexandre GIANDOU, thèse soutenue en 1997, « Histoire d'un partenaire régional de l'État : la Compagnie Nationale du Rhône (1933-1974) »

Nicole VERNEY-CARRON, thèse soutenue en 1995, « Le Ruban et le métal, Recherches sur les élites économiques de la région stéphanoise au XIX^e siècle (1815-1914) »

Catherine VUILLERMOZ, thèse soutenue en 1998, « D'une société à un groupe de production-distribution d'électricité : l'Énergie industrielle du groupe Durand (1906-1940) »

Doctorants

Vincent ALLIGER, thèse en cours, « Formations et parcours d'instituteurs et institutrices du Rhône (XIX^e-XX^e siècles) »

Fabrice AUDET, DEA soutenu, « Enseignement technique et bassin industriel : l'École de la Martinière à Lyon » (1830-1965)

Augustin BALLOT, DEA en cours, « La féculerie en France aux XIX et XX^e siècles »

Anne-Sophie BEAU, thèse en cours, « Le magasin du Grand Bazar de Lyon et ses employées (XIX^e-XX^e siècles) »

Anthony BERMUDEZ, DEA en cours, « L'enseignement primaire à Malaga (Espagne) (XIX^e-XX^e siècles) »

Claude-Gilbert BRISELANCE, thèse en cours, « Les écoles d'horlogerie et leurs élèves à Besançon (XIX^e-XX^e siècles) »

Stéphane CASCHERA, DEA en cours, « La formation des ingénieurs à Lyon »

Renaud CAYLA, thèse en cours, « Formation professionnelle et entreprise (1918-1945). Le cas de deux grandes entreprises françaises et allemandes »

Jacqueline CLAIRE, thèse en cours, « Enseignement professionnel et cours techniques : les femmes dans la Société d'enseignement professionnel du Rhône, (XIX^e-XX^e siècles) »

Jean-Luc DEOCHANDIANO, « Les métiers du bâtiment, Lyon (XIX^e-XX^e siècles) »

Catherine DORÉ, thèse en cours, « L'atelier Lobin : production, iconographie, sensibilité religieuses. trois générations de maîtres-verriers au XX^e siècle »

Fabrice FLORE-THEBAULT, DEA en cours, « La Chambre des métiers du Rhône, (1925-1962) »

Cyrille FOASSO, thèse en cours, « Signalisation électronique, contrôle : la sécurité à la SNCF après la deuxième guerre mondiale »

Perrine GALLICE, DEA soutenu, « Les salariés des industries métallurgiques de la région lyonnaise : Gendron, Paris-Rhône, Berliet (1930-1985) »

Catherine GAVEND, DEA en cours, « Les coiffeurs et coiffeuses lyonnais au XX^e siècle »

Corinne GERVAIS, thèse en cours, « Les salariés, leur travaux et combats dans les industries du textile à Lyon (1910-1940) »

Noémie GIARD, DEA en cours, « Les gardiens de la paix dans le Rhône : des carrières au XX^e siècle (1920-1960) »

Marie GUILLOUX, DEA soutenu, « Les rapatriés d'Algérie à Lyon, dans les années 1960 »

Pierre JUDET, thèse en cours, « Les horlogers de Faucigny (fin XIX^e-début XX^e) »

- Virginie LABROUSSE, thèse en cours, « L'entreprise lyonnaise d'appareils ménagers électriques Calor depuis sa création en 1917 »
- LANDAIS Frédérique, thèse en cours, « Entrepreneurs en confection aux XIX et XX^e siècles : la famille et l'entreprise Gravereaux, de la région parisienne à Argenton-sur-Creuse (Indre) »
- Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE, thèse en cours, « L'industrialisation horlogère jurassienne (Suisse-France), 1876-1939 : représentations et identités »
- Juliette LE PLOMB, thèse en cours, « Le logement des Nords-Africains à Lyon, (1946-1974) »
- Hélène MIRODATOS, DEA en cours, « Naissance et développement de deux quartiers lyonnais : Montchat et Monplaisir (mi XIX^e-mi XX^e) »
- Yves MOREL, thèse en cours, « Les maîtres du fil, Les industries textiles en milieu rural, le moulinage ardéchois au XIX^e siècle »
- Jacques-Manuel MOUNIER, thèse en cours, « Les accidents du travail dans le Rhône (1840-1946) »
- Philippe PICOCHÉ, thèse en cours, « La verrerie de Porcieux au XIX-XX^e siècle, Etude économique et sociale »
- Philippe QUILLERY, thèse en cours, « L'industrialisation de Villefranche (XIX^e-XX^e siècles) »
- David RAPPE, DEA soutenu, « Les Bourses du travail, des structures ouvrières entre services sociaux et révolution sociale. Une étude à travers les Bourses du travail de la Loire, du Rhône, de l'Isère et de la Drôme, des origines à 1939 »
- Christelle ROBIER, DEA en cours, « Débits et débitants de tabac dans le Rhône (fin XIX^e-début XX^e) »
- Jérôme ROJON, DEA en cours, « L'industrialisation du Bas-Dauphiné (XIX^e-XX^e siècles) »
- Emmanuel SCOTTO di MASSÉ, DEA en cours, « Peser l'atmosphère »
- Hugues SCHEURER, thèse en cours, « Horlogers et horloges dans l'Arc Jurassien (Suisse) aux XVIII^e et XIX^e siècles »

ATELIER

– 24 janvier 1996, Henri MORSEL :
« Où en est l'histoire d'EDF ? »

– 7 février 1996, Alexandre GIANDOU : « La CNR et la nationalisation d'EDF »

– 14 février 1996, Ludovic CAILLUET : « Organisation et stratégie de Péchiney de 1943 à 1981 »

– 13 mars 1996, Nathalie ESCAUT :
« Berliet a-t-il été tiers-mondiste en Algérie ? »

– 20 mars 1996, Violène VALETTE-TOURETTE : « L'économie du service de la production thermique d'EDF »

– 27 mars 1996, Simone CAEN : « Les relations sociales dans la production thermique à EDF »

– 8 mai 1996, Virginie DOLSO :
« Tignes : la blanche ou la rebelle ? »

– 15 mai 1996, Virginie LABROUSSE : « Calor : un bilan »